

## Réunion du 03 avril 2023

N° 2023/ 117 V

### COMMUNE

N°16/2023 Compte de gestion 2022

N°17/2023 Compte administratif 2022

N°18/2023 Affectation de résultat

N°19/2023 Budget primitif 2023

### N°20/ 2023

#### Taux d'imposition 2023

Le Conseil Municipal,

Après en avoir établi le budget communal 2022,

Après avoir pris connaissance des taux figurants sur l'état 1259 adressé par la Direction des Finances Publiques,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré :

- Décide de maintenir les taux d'imposition des trois taxes directes locales pour l'année 2022 à savoir :
  - Taxe foncière bâti : 31.30 %
  - Taxe foncière non bâti : 32.53 %
  - Taxe d'habitation : 9.84%

---

#### Eau/Assainissement

N°21/2023 Compte de gestion 2022

N°22/2023 Compte administratif 2022

N°23/2023 Affectation de résultat

N°24/2023 Budget primitif 2023

---

#### Lotissement Champ Grassot

N°25/2023 Compte de gestion 2022

N° 26/2023 Compte administratif 2022

N°27/2023 Budget primitif 2023

---

### N° 28/2023

#### Désaffectation et déclassement ensemble immobilier 11 Place Henri IV

La commune de Fontaine-Française est propriétaire d'un ensemble immobilier cadastré section AC n°130, qui abritait les locaux du Trésor Public.

Aujourd'hui cet immeuble est inoccupé au vu du déménagement de la Trésorerie.

La commune ne souhaite pas garder ce bien dans son patrimoine.

Dès lors, pour permettre à la commune de disposer de ce bien, en vue d'une cession ultérieure, il appartient au conseil municipal de se prononcer sur la désaffectation de l'ensemble immobilier cadastré section AC 130, pour une contenance de 290m<sup>2</sup> et son déclassement du domaine public pour être intégré au domaine privé communal.

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Municipal :

- de désaffecter la partie de l'ensemble immobilier cadastré section AC 130 ;
  - d'en prononcer, le déclassement du domaine public et de l'intégrer au domaine privé communal.
-